

Emploi rural et travail décent

Les enjeux

La moitié de la population mondiale, 75% des pauvres et une majorité des personnes sans emploi ou sous-employées vivent et travaillent dans les zones rurales. Les contextes sont complexes: des domaines agricoles et industriels modernes, productifs et à haut rendement côtoient des exploitations rurales dispersées, de petite taille, traditionnelles et pratiquant une agriculture vivrière. Certains pays en voie de développement, principalement en Asie et en Amérique latine, ont réussi à réduire rapidement la pauvreté en augmentant la productivité agricole, en améliorant la transformation locale, le stockage, le transport et l'accès aux marchés internationaux, et en renforçant les capacités de la main d'œuvre.

Les politiques rurales doivent être intégrées et adaptées au contexte – en tenant compte des spécificités et des potentiels locaux tout en apportant des solutions aux carences majeures. Elles doivent également faire le lien entre les investissements, les dispositifs incitatifs, l'infrastructure, les institutions du marché du travail, les compétences, l'entrepreneuriat, les conditions de travail, la protection sociale, les droits des travailleurs, la représentation des employés et des employeurs, afin de défendre les intérêts locaux et d'aiguiller la stratégie et les ressources nationales vers les zones rurales.

L'intérêt marqué qui est porté actuellement au développement rural est lié à des préoccupations pressantes telles que le mouvement de réduction de la pauvreté figurant dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la sécurité alimentaire, l'environnement et le changement climatique, la croissance économique, l'emploi pour les jeunes, les moyens d'action donnés aux femmes, la gestion des flux migratoires et la stabilité socio-économique, qui poussent à dégager dans toute sa mesure le potentiel des zones rurales pour la croissance durable, l'emploi, la création de richesses et la capacité de résistance aux crises.

La réponse de l'OIT

L'activité actuelle de l'OIT pour l'emploi rural s'appuie sur des fondations solides établies sur plus de 40 années de travail dans le monde rural, tout particulièrement dans les années 70 et 80 et elle propose un puissant assemblage d'idées, de méthodes, d'outils et d'enseignements.

En 2008, la Conférence internationale du Travail a adopté une Résolution et un Plan d'action sur *L'emploi rural pour réduire la pauvreté* qui soulignent les dimensions de l'emploi dans le développement rural, ainsi que les normes du travail, la protection sociale et le dialogue social, qui mettent en évidence leur interdépendance et leur complémentarité, et qui appellent à coordonner l'action et la rendre cohésive, tant au sein de l'OIT que dans les pays concernés. Le soutien à la ratification et la mise en œuvre des conventions de l'OIT concernées, notamment la Convention (n°122) sur la politique de l'emploi, 1964, la Convention (n°129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969, ainsi qu'une trentaine d'autres qui visent les activités rurales, en font partie.

En 2011, le Conseil d'administration de l'OIT a marqué son appui envers une stratégie intitulée *Stimuler le développement rural grâce à l'emploi productif et au travail décent*. Les vecteurs de cette stratégie sont les suivants: faire de l'emploi et du développement ruraux une priorité de l'OIT; associer responsabilité partagée, coordination et synergies dans les travaux de l'OIT sur le milieu rural; encourager la diversification et la mise à niveau des économies rurales; des méthodes intégrées et pluridisciplinaires; les partenariats extérieurs; l'accent sur le renforcement des capacités pour le travail rural et les moyens d'action donnés aux jeunes et aux femmes des milieux ruraux.

Le programme de l'OIT pour l'emploi rural et le travail décent donne son impulsion à l'action de l'OIT, qu'il coordonne et dont il assure le suivi; il réalise et aide à distribuer et à promouvoir des produits et des méthodes pour promouvoir l'emploi rural; il participe à des initiatives stratégiques et leur apporte son appui; il favorise les relations avec l'extérieur. Les dimensions rurales sont intégrées dans environ la moitié des Programmes par pays de promotion du travail décent et plus de 80 projets de l'OIT portent, en tout ou partie, sur les zones rurales, principalement en Afrique et en Asie. Les grandes politiques cadres mondiales de l'OIT, comme le Pacte mondial pour l'emploi (2009), comprennent des éléments ruraux, afin d'inciter les mandants à « reconnaître la valeur de l'agriculture... et les besoins en infrastructure rurale, en industrie et en emplois ». Les conclusions de la Conférence internationale du Travail portant sur la discussion récurrente sur l'emploi (2010) soulignaient également que « l'augmentation de la productivité rurale et l'investissement dans le domaine agricole et les milieux ruraux sont essentiels pour

réduire les inégalités et encourager des économies à plus forte participation». Les partenariats avec les acteurs principaux jouent un grand rôle, étant donné l'ampleur et la complexité des enjeux et des perspectives du monde rural. Il s'agit notamment des liens avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Alliance coopérative internationale (ACI) et un nombre croissant d'autres agences et organisations des Nations Unies ainsi qu'avec des organisations non-gouvernementales, le monde universitaire et les médias. L'OIT est également membre de l'équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise de la sécurité alimentaire.

Le renforcement des capacités est la priorité fondamentale de l'OIT pour le travail en milieu rural, notamment par les actions suivantes:

- renforcement des systèmes de recueil des données venant des milieux ruraux;
- encouragement donné à l'inclusion des dimensions rurales dans les politiques nationales pour l'emploi; élaboration de méthodes de développement économique local, notamment chaînes logistiques avantageuses pour les acteurs du milieu rural;
- encouragement et appui donnés à la création et à l'entretien d'infrastructures à fort taux d'emploi; aide à l'acquisition de compétences locales répondant à la demande, diffusion des systèmes nationaux de formation et apport de conseils d'orientation professionnelle dans les zones rurales; encouragement à l'entrepreneuriat adapté aux micro-entreprises, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises rurales, dont les coopératives;
- élaboration de dispositifs de micro-assurance et de microcrédit pour le milieu rural;
- renforcement de la protection sociale et d'une culture axée sur la santé et la sécurité au travail;
- action en faveur de l'application du droit du travail à tous les travailleurs ruraux; élaboration de dispositifs intégrés pour l'emploi rural et le travail décent en coopération technique et
- aide à l'intégration des dispositifs ayant donné des résultats positifs au sein des orientations nationales;
- conseils pratiques sur des questions techniques sous forme de notes d'orientation; étude des méthodes de pointe appliquées dans le monde portant sur les orientations, les programmes et les initiatives efficaces pour la transformation rurale, pour en identifier les éléments moteurs pour
- le développement rural et les perspectives pour l'emploi décent et productif; assistance pour l'accès aux médias et aux technologies modernes des jeunes, hommes et femmes, du milieu rural pour se faire entendre, accéder et échanger des anecdotes encourageantes et autres
- informations sur le marché du travail et établir des synergies; rédaction de guides et d'outils de formation, par
- exemple sur l'inspection du travail en milieu rural, le tourisme rural et sur l'intégration de l'emploi rural et du travail décent;

- mise à disposition des outils de l'OIT adaptés à l'emploi rural, notamment sur l'entrepreneuriat, l'orientation professionnelle, l'acquisition de compétences, la santé et la sécurité au travail, le VIH/sida, les groupes défavorisés, et renforcer le partenariat social.

Une attention particulière est portée à la jeunesse et aux femmes, moteur véritable du développement rural dont le potentiel reste, de façon générale, insuffisamment apprécié, sous-développé et sous-utilisé. Il est indispensable de mettre en œuvre des méthodes globales qui encouragent la participation active des jeunes et des femmes, afin de renforcer leurs compétences, de leur permettre de se faire entendre et d'accroître leur participation aux activités productives, agricoles ou non, et à la transformation rurale.

Principaux outils et ressources

Autres références s'ajoutant aux résolutions de la CIT susmentionnées:

OIT: Plus de 38 conventions et 23 recommandations énonçant des engagements et des orientations pour faire progresser le travail décent en milieu rural. Voir: <http://www.ilo.org/ilolex/>

Bureau International du Travail (BIT). 2008. *Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté*, Rapport IV, 97e Session de la Conférence Internationale du Travail, Genève, 2008 (Genève).

—. 2011a. *Report of the Committee on Employment and Social Policy*, GB.310/13 (Rev.) (Geneva).

—. 2011b. *Stimuler le développement rural grâce à l'emploi productif et au travail décent: Tirer parti de quarante ans d'expérience du BIT en milieu rural*, GB.310/ESP/1 (Genève).

De Luca, L. , et al. 2012. *Unleashing rural development potential through decent work: Building on the ILO rural work legacy, 1970s-2011* (Geneva, ILO).

FAO-FIDA-OIT: recueil de sept notes d'orientation sur le développement rural et la situation des hommes et des femmes

OIT: recueil comprenant plus de 25 notes d'orientation sur des questions techniques, des groupes et des secteurs ruraux.

OIT: boîte à outils de l'OIT comprenant plus de 55 outils techniques utiles au monde rural
Site Internet FAO-OIT Food, Agriculture & Decent Work à l'adresse <http://www.fao-ilo.org/>



Loretta De Luca
Coordonnatrice, Emploi rural et travail décent

Nous contacter:
Emploi rural et travail décent
Secteur de l'emploi
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22 / Suisse

Tél : +41 22 799 6111
Courriel: rural@ilo.org
www.ilo.org/rural